

Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 décembre 2021, au Centre Communautaire situé au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 19h15.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Benoît Couture	Dominic Lapointe
Rémi Beauchesne	

Est absent : le conseiller Gilles Gauvreau

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Dans le cadre du contexte de la COVID-19 et en respect des règles édictées par la Santé Publique, puisque la région est passée en « ZONE VERTE » le 21 juin 2021, la présente séance du conseil est tenue avec la présence du public. Les règles à suivre sont les suivantes : ***En zone jaune ou verte, la municipalité doit permettre la présence du public lors des séances du conseil.*** Considérant que la présente séance est présentée devant public, celle-ci ne fera pas l'objet d'un enregistrement audio. En respect des règles en vigueur, l'aménagement de la salle du conseil est fait afin de s'assurer du respect de la distanciation physique entre chaque élus, employés municipaux et membres du public et tous les participants présents à cette séance se doivent de porter le couvre-visage, celui-ci pouvant être retiré une fois la personne assise.

2021-12-222

Adoption du Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2023-2024 MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD				
TITRE DU PROJET	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
Développement résidentiel Rue Nolette (Phase II)	200 000 \$			Règlement d'emprunt
Mise à niveau eau potable et eau usée	250 000 \$	350 000 \$		TECQ 2019-2023 - Priorités #1 à #3 (100%)
Améliorations des infrastructures sportives	50 000 \$			Programme PSISRPE (66%) Fonds des Régions et ruralité (24%) Budget courant 2022 (10%)
Améliorations des édifices municipaux	40 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	2022 - Programme PRABAM (100%) 2023 et 2024 - Budget courant
Réaménagement des Sentiers et amélioration des Parcs	61 400 \$			Programme PRIMADA (80%) Budget courant 2022 (20%)
Équipement de sécurité civile	10 000 \$			Programme d'aide pour préparation aux sinistres (100%)
Projets dédiés à améliorer la qualité de vie des résidents (Projets à déterminer)	40 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	Fonds des Régions et ruralité (70%) Budget courant (30%)
Voirie - resurfaçage haut de la Rue Principale			400 000 \$	Programme PIIRL (85%) Règlement d'emprunt (15%)
Remplacement Aqueduc (haut de la principale)			200 000 \$	Programme de subvention à déterminer Règlement d'emprunt
TOTAL	651 400 \$	395 000 \$	645 000 \$	

IL EST PROPOSÉ PAR: GAÉTAN FORTIER

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h30.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.